

6.6. Baromètre de l'attractivité en Belgique

Il ressort du dernier Baromètre de l'Attractivité d'Ernst & Young en Belgique que notre pays a offert un profil très intéressant pour les investisseurs en 2010. Les tendances remarquables observées l'an dernier sont en train de s'inverser. La Flandre retrouve son élan tandis que la Wallonie termine lentement son mouvement de rattrapage. Mais il y a aussi des certitudes. Les candidats-investisseurs restent du même avis sur l'impôt des sociétés et les coûts salariaux en Belgique.

En 2010, 159 nouveaux projets d'investissements étrangers ont été lancés en Belgique. Avec 108 nouveaux projets, la Flandre obtient à nouveau un excellent bilan et approche le résultat de 2005 qui avait été une année record (110 investissements). La Wallonie (de 57 à 31 investissements) et Bruxelles (de 25 à 20) suivent un mouvement inverse. Le nombre de nouveaux sièges sociaux a diminué de moitié par rapport à l'année dernière (de 8 à 4). Notre pays reste néanmoins le sixième pays européen le plus attractif pour les investisseurs. En termes de création d'emplois, la Belgique a reculé de la 13^{ième} à la 14^{ième} place.

74% des investisseurs potentiels interrogés admettent que la situation politique belge a un effet négatif sur l'attractivité de notre pays. Les entreprises qui ont déjà investi en Belgique lui conservent leur loyauté: 69% n'ont pas l'intention de déménager. Depuis 2005, cette loyauté n'a d'ailleurs jamais été aussi élevée. Sur le plan de l'attractivité, nos principaux concurrents sont les Pays-Bas (31%) et l'Allemagne (29%).

66% voient le marché intérieur belge comme un atout important, ce qui correspond à une augmentation de 13% par rapport à 2009. Par ailleurs, 41% considèrent que le climat politique et administratif ne sont pas attractifs, soit une baisse de 19% par rapport à l'année dernière. Pour la plupart des critères (transports, infrastructures, télécom, formation, climat social, ...), la Belgique obtient de moins bons résultats que l'année précédente. Selon 39% des personnes interrogées, la Belgique doit diminuer son impôt des sociétés dans les deux ans à venir si elle veut conserver son attractivité. Il y a également des progrès à faire dans le domaine des coûts salariaux: 37% estiment qu'ils devraient baisser d'ici à 2013.

Le Baromètre de l'Attractivité en Belgique peut être téléchargé dans son intégralité sur www.ey.be

Herwig Joosten
+32 (0)2 774 93 49
herwig.joosten@be.ey.com